Formule 37b

Loi sur les tribunaux judiciaires

confirmation de la motion

(titre)

confirmation de la motion

**Partie A :**

Je soussigné(e), ..................... *(nom)*, avocat(e) de l’auteur(e) de la motion, confirme que l’auteur(e) de la motion s’est entretenu(e) ou a tenté de s’entretenir avec l’autre partie et confirme que l’objet de la motion qui sera entendue le ................... *(date)* est d’obtenir :

[ ] un ajournement sur consentement au ................... *(date)*

[ ] un ajournement contesté au ...................*(date)*pour les motifs suivants : *(indiquer le nom et les motifs de la personne qui demande l’ajournement, ainsi que le nom et les motifs de la personne qui s’y oppose)*

[ ] une ordonnance sur consentement

[ ] l’audition de toutes les questions en litige

[ ] l’audition des questions en litige suivantes : *(préciser)*

Le juge qui préside sera renvoyé aux documents suivants : *(préciser)*

J’évalue le temps nécessaire à l’audition de la motion, y compris les observations à l’égard des dépens, à ................... minutes pour l’auteur(e) de la motion et à ................... minutes pour la ou les parties intimées, soit ................... minutes au total.

*(date)*

DESTINATAIRE : *(nom et adresse de la partie intimée ou de son avocat)*

**Partie B :**

Je soussigné(e), ..................... *(nom)*, [avocat(e) de] la partie intimée, confirme que l’auteur(e) de la motion a signifié l’avis de motion, mais n’a pas envoyé une copie de la formule Confirmation de la motion (formule 37B) conformément à l’alinéa 37.10.1 (1) b). Je comparaîtrai à la date de l’audition de la motion pour demander des dépens. J’évalue le temps nécessaire aux observations à l’égard des dépens, à ................... minutes. Je confirme avoir envoyé une copie de la présente formule à l’autre partie par courrier électronique conformément à l’alinéa 37.10.1(2) b).

RCP-F 37B (1er février 2021)